

**DECISION N°16-118  
portant organisation du service ENS MEDIAS**

**Le président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-715 du 7 mai 2012 consolidé fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon ;

Vu le décret du 05 juin 2014 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'Ecole normale supérieure de Lyon ;

Vu l'avis du comité technique en date du 11 février 2016.

**DECIDE**

**Article 1 : Missions du service ENS MEDIAS**

Sous l'autorité du directeur général des services, le service ENS MEDIAS est un centre de ressources qui a pour missions :

- La modernisation des infrastructures audiovisuelles et multimédia, leur maintenance et l'harmonisation des pratiques d'exploitation au sein de l'Ecole
- La conception et la production de ressources audiovisuelles et multimédia, de l'ENS de Lyon.
- La mise en ligne et la diffusion des ressources audiovisuelles et multimédia.
- La conception et la réalisation graphique de tous types de documents de l'ENS.
- Le traitement numérique de l'image et le développement d'applications multimédia.
- La reprographie, l'impression et la reliure de différents types de documents.
- Assurer la veille technologique dans nos domaines de compétences.

## **Article 2 : Organisation du service ENS MEDIAS**

Le service ENS MEDIAS est dirigé par un responsable de service appuyé par un-e adjoint-e et est constitué de 4 sous-services :

1. Service « Production et prestations audiovisuelles »
2. Service « Multimédia »
3. Service « Création graphique »
4. Service « Reprographie »

## **Article 3 :**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui prend effet au 1<sup>er</sup> mai 2016.

## **Article 4 :**

La présente décision est soumise à publicité : elle fait l'objet d'un affichage permanent dès sa signature dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers dans les locaux de l'établissement (au siège de l'établissement) ainsi que par voie électronique.

Fait à Lyon, le 29 avril 2016

Le président de l'ENS de Lyon,



Jean-François PINTON

## **Original :**

Recueil des actes administratifs de l'Ecole

